



Actuellement et à venir en MOSELLE...

DE + EN + DE DIFFICULTES POUR AVOIR UN AGENT AU TELEPHONE OU POUR OBTENIR UNE REPONSE A UNE QUESTION ENVOYEE PAR MAIL

OBLIGATION POUR LES CONTRIBUABLES QUE VOUS ÊTES
- DE TELEDECLARER VOS IMPÔTS
- DE TELEPAYER VOS IMPÔTS

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AUX FINANCES PUBLIQUES

(37 000 depuis 2002, 294 emplois supprimés en Moselle depuis 2009)

PARFOIS LA NECESSITE DE PASSER PAR DES PLATE-FORMES TELEPHONIQUES OU PAR DES SERVICES EXTERIEURS PAYANTS (50€ la déclaration) ALORS QUE NOS RENSEIGNEMENTS SONT GRATUITS !

MOINS DE SUIVI DE QUALITE DANS VOS DOSSIERS = MOINS DE RENTRES D'ARGENT DANS LES CAISSES DE L'ETAT
(La fraude fiscale est estimée à 80 MILLIARDS € chaque année. Les gouvernements successifs n'ont cessé de supprimer les moyens nécessaires pour la combattre !)

DES RECEPTIONS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS DANS DES CENTRES DE + EN + DISTANTS DE VOUS

ET A TERME ...
MOINS DE SERVICES PUBLICS GRATUITS POUR LES USAGERS :
- Des services des Finances payants,
- Des écoles ou des universités plus chères,
- Des services de santé plus chers ou moins bien remboursés,
- Des transports plus chers,

LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES SE MOBILISENT...

- Pour pouvoir continuer à vous assurer un service de proximité et de qualité,
- Pour pouvoir continuer à préserver l'équité fiscale et

... POUR DEFENDRE DES SERVICES PUBLICS POUR VOUS ET VOS PROCHES !